



## Régularisations des charges

Par Ylia, le **04/12/2014** à **12:47**

Bonjour,

j'ai un bail professionnel pour un cabinet. Je paie 120€ de charges par moi, ma collègue, ayant à peu près le même local, paie 160€. Je pense que les charges sont surévaluées. mais la propriétaire ne fait pas de régularisation. Il semble qu'elle ait, auparavant, fait payer les charges propriétaires aux autres locataires. Sur mon bail, il n'est pas indiqué que je doive payer d'autres charges que locatives. Est-ce normal? Que puis-je faire? Puis-je arrêter de payer les charges tant que je n'aurais pas le détail?

Merci d'avance.